Collège **Fontenelle**

20, rue des Requis - 76044 Rouen - Tél. 02 35 98 48 50 - Fax 02 35 98 75 89

projet d'établissement

Juin 2013

Collège FONTENELLE

Rouen

Le projet d'établissement

Présentation du collège Fontenelle	p. 2
Diagnostic de l'établissement	p. 4
Calendrier et méthode suivie pour actualiser le projet d'établissement	p. 6
Projet d'établissement actualisé	p. 7
Axe 1 - *Favoriser la réussite scolaire de tous les élèves*	p. 9
Axe 2 - *Bien vivre ensemble au collège*	p. 13

Juin 2013

Présentation du collège Fontenelle

Le collège Fontenelle est un établissement public local d'enseignement *(*EPLE) de l'académie de Rouen. Il est rattaché au bassin d'éducation et de formation (BEF) Barentin-Rouen droite.

A la rentrée 2012, 950 élèves étaient scolarisés.

L'organisation pédagogique du collège comprend :

- une structure collège de 876 élèves, avec des classes à horaire aménagé, deux par niveau (option «musique», option «danse», option «patinage artistique»). Ainsi, près de 200 élèves suivent des cours au Conservatoire de Rouen.
- une section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) de 64 élèves.
- une formation qualifiante préparant au CAP «employé de vente spécialisé-domaine produits alimentaires-option A».

Effectifs d'élèves du 1er cycle	2010	2011	2012
6EME	223	234	209
5EME	219	221	230
4EME GENERALE	231	217	219
3EME GENERALE	231	222	218
Total 1er cycle	**904**	**894**	**876**
Effectifs d'élèves de l'enseignement adapté			
6EME SEGPA	7	13	11
5EME SEGPA	14	11	15
4EME SEGPA	14	15	17
3EME SEGPA	16	16	15
Total ens adapté	**51**	**55**	**58**
Effectifs d'élèves de l'enseignement pro tertiaire			
CAP EN 2 ANS : 1ERE ANNEE	9	9	10
CAP EN 2 ANS : 2EME ANNEE	6	7	6
Total 2nd cycle pro tertiaire	**15**	**16**	**16**

- 10 % des élèves sont recrutés hors du secteur scolaire ou hors Académie. La plupart sont des élèves des classes à horaire aménagé qui suivent des études au Conservatoire. D'où l'existence dans l'établissement d'un **internat garçons et filles de 40 places.**

Le tableau ci-dessous montre la grande **hétérogénéité** des origines sociales **de la population scolaire**, suivant la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (**PCS**) :

Distribution par PCS regroupées - 2012-2013	Etab	Dépt	Aca	France
Cadres supérieurs et enseignants	37,7	18,6	18,2	22,2
Cadres moyens	17,2	14,0	13,8	12,6
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	18,1	22,0	22,4	26,8
Ouvriers et inactifs	23,6	43,3	43,3	35,1
Non renseignée	3,5	2,0	2,2	3,3

Près de 225 élèves perçoivent des aides financières (bourse nationale ou du départementale).

Pourcentage de titulaires d'une bourse de collège	2009	2010	2011
% de boursiers de l'établissement	22,8	24,7	22,3
% de boursiers de l'académie	25,2	24,8	25,6

Parcours et résultats scolaires :

Pourcentage d'élèves en avance / à l'heure / en retard à l'entrée en 6ème - 2012-2013	Etab	Dépt	Acad	France
% d'élèves en avance	3,0	2,6	2,8	3,0
% d'élèves à l'heure	89,6	88,0	86,9	84,9
% d'élèves en retard 1 an	7,4	9,3	10,2	11,6
% d'élèves en retard 2 ans et +	0	0,1	0,2	0,4

Depuis plusieurs années, **la tendance du taux de redoublement est à la baisse**. Il est actuellement de 1,5%, sauf en 3ème, où ce taux approche 3%, en raison notamment du redoublement des élèves de moins de 16 ans qui n'ont pas obtenu d'affectation en lycée (LEGT ou LP) à la fin de la classe de 3ème.

Taux de réussite au DNB et valeurs ajoutées	2008	2009	2010	2011	2012
Taux de réussite de l'établissement	85	86	85	79	92
Valeur ajoutée / Académie			-6	-7	+1
Valeur ajoutée / France			-4	-9	+3

Evolution des décisions d'orientation des élèves de 3ème (hors SEGPA)

Décision d'orientation		seconde GT		pour la voie pro		dont seconde pro		dont CAP	
	Efectif 3ème	Effectif total	% Total	Effectif total	% Total	Effectif total	% Total	Effectif total	% Total
2010*	186	142	76.3%	44	23.7%	31	70.5%	14	31.8%
2011	221	173	78.3%	48	21.7%	35	72.9%	13	27.1%
2012	216	170	78.7%	46	21.3%	41	89.1%	5	10.9%

En ce qui concerne les personnels d'enseignement, on observe les caractéristiques suivantes :

- 33% des enseignants ont plus de 8 ans d'ancienneté dans le poste.
- 40% des enseignants ont plus de 50 ans.
- 60 % des enseignants sont des femmes.
- 46 ans est l'âge moyen des enseignants en 2012 (42 ans dans l'académie et en France)

Le collège se situe au coeur de Rouen, dans les plus vieux quartiers de cette cité, à proximité des lieux d'histoire et de culture.

L'établissement travaille avec **de nombreux partenaires**, parmi lesquels :

- le Conservatoire à rayonnement régional de Rouen.
- la Scène nationale Petit-Quevilly/Mont Saint Aignan (qui deviendra Centre dramatique national à compter de 2014).
- le théâtre des 2 Rives.
- le théâtre de la chapelle St Louis.
- les musées des Beaux-Arts, des Antiquités.
- le muséum d'Histoire Naturelle.
- le Pôle régional des savoirs et la cité des métiers de Haute-Normandie
- le Centre Social Saint-Vivien
- le foyer St Joseph, maison de retraite.

Le travail au quotidien se déroule dans un climat serein et sans violence notoire. Toutefois, quelques incidents inhérents à la vie du quartier perturbent de temps à autre le bon fonctionnement du collège.

Diagnostic de l'établissement

2.1 Les atouts de l'établissement

Sur le plan matériel :

- L'établissement dispose de bâtiments anciens, témoins du passé, entièrement rénovés, agréables, fonctionnels et bien équipés. La dernière tranche de travaux date de la période 2000-2003.
- Sa situation géographique est favorable : le collège est implanté en centre ville, ce qui favorise l'élaboration de projets culturels et les sorties pédagogiques (visites de musées, sorties au théâtre, au cinéma, etc.).

Sur le plan humain :

- La population d'élèves est hétérogène, suivant un échantillonnage conforme à la structure de la société.
- Des résultats scolaires conformes aux résultats attendus.
- Une grande disponibilité et un réel dynamisme des personnels d'enseignement.
- **La stabilité des personnels :** les personnels connaissent bien l'établissement et n'hésitent pas à s'investir dans de nombreux projets.

2.2 Le fonctionnement actuel de l'établissement

Dans le domaine pédagogique :

- L'offre pédagogique est riche et variée ; en témoignent les nombreux projets par classe.
- Des dispositifs d'aide et de soutien sont proposés aux élèves en difficulté.
- Grâce à un bon équipement des salles, les usages pédagogiques se développent progressivement. Des améliorations techniques (augmentation du débit), une information sur les outils sont programmées et devraient permettre de multiplier les usages du numérique.
- L'éducation à l'orientation est surtout abordée en classe de 3ème générale. C'est un chantier important à entreprendre, par la mise en place d'un parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF).
- Les échanges pédagogiques entre les enseignants des écoles élémentaires et des lycées environnants s'effectuent de manière encore trop ponctuelle (liaisons CM^2/6ème et 3ème/2nde).
- L'interaction pédagogique collège-SEGPA progresse. Des professeurs du collège (EPS, anglais, …) interviennent en SEGPA. Des professeurs des écoles de la SEGPA participent aux dispositifs d'aide et de soutien ainsi qu'à l'encadrement de l'accompagnement personnalisé en 6ème.
- Un dispositif pour les élèves souffrant de troubles spécifiques du langage (TSL) a été mis en place depuis plusieurs années.

Dans le domaine administratif et organisationnel :

- Les personnels administratifs, ouvriers, de service et de santé participent positivement à l'organisation matérielle et pédagogique du collège
- Près de 850 repas sont servis au quotidien aux élèves (780) et aux adultes (70). Ceci conditionne l'organisation du temps du midi : cours en continu**,** activités péri-éducatives.

Dans le cadre des relations avec les familles :

- Présence active des parents d'élèves à la vie du collège : les relations sont basées sur le dialogue et l'écoute.
- 35% des inscrits aux élections des représentants des parents au conseil d'administration.
- Participation importante aux réunions proposées par l'établissement, en particulier aux réunions parents/professeurs.
- Représentation des parents dans les diverses instances (conseil d'administration, commission permanente, conseils de classes, …).
- Organisation régulière de réunions dans l'établissement par deux fédérations de parents d'élèves (FCPE et PEEP).
- Dialogue positif et constructif entre la direction du collège et les responsables locaux des deux fédérations

2.3 Liste de quelques points forts et faibles apparus lors de la phase de bilan du précédent projet d'établissement :

- ***Points forts***
  - La diversité et la richesse des projets d'ouverture culturelle
  - les partenaires
  - la situation et l'environnement de l'établissement
  - la stabilité des personnels
  - des équipes pédagogiques expérimentées
  - des locaux bien équipés

- ***Points faibles***
  - l'orientation : des dispositifs d'information à créer
  - le suivi des élèves en difficulté
  - la culture scientifique
  - l'éducation au développement durable
  - le fonctionnement matériel de l'établissement pas assez éco-responsable
  - la circulation de l'information sur les différents projets

Calendrier et méthode suivie pour actualiser le projet d'établissement

- A partir d'un diagnostic partagé (points forts, points faibles), une réflexion commune a été menée en associant toutes les catégories de personnels (enseignants, personnels administratifs, personnels de vie scolaire, personnels médico-sociaux, personnels techniques), les parents par l'intermédiaire des deux fédérations (FCPE, PEEP), les élèves.

- **Calendrier du travail d'actualisation du projet d'établissement**

27/11/2012 : présentation au conseil d'administration, par l'équipe de direction, du travail d'actualisation, des échéances et du déroulement du travail de concertation.

29/11/2012 : rencontre des représentants des personnels administratifs, sociaux, de santé

30/11/2012 : rencontre des représentants des personnels ATEC

30/11/2012 : rencontre des responsables locaux des deux fédérations de parents

13/12/2012 : présentation aux personnels ATEC de la phase de bilan

20/12/2012 : présentation aux personnels d'enseignement et d'éducation de la phase de bilan

Janvier/février : réflexion sur les points forts et les points faibles du projet en cours. Retour de près de 80 fiches individuelles ou collectives

13/03/2013 : invitation de tous les personnels à participer à des groupes de réflexion sur 6 thèmes.

03/04/2013 : mise en commun des travaux du 13 mars avec la participation des représentants des deux fédérations de parents d'élèves, puis poursuite du travail de réflexion autour de 4 autres thèmes. (*Les 6 thèmes du 13 mars et les 4 thèmes du 3 avril constituent les 10 objectifs stratégiques décrits dans la suite de ce document).*

Avril 2013 : dans chaque classe, animation par les professeurs principaux d'un échange avec les élèves autour de deux questions : comment améliorer la vie au collège et comment contribuer au respect et la propreté des locaux.

06/05/2013 : réunion du comité de pilotage (équipe de direction, animateurs et/ou rapporteurs des groupes de réflexion, responsables locaux des deux fédérations de parents) avec le concours de M. Didier, IA-IPR référent du collège. Propositions sur les axes et les objectifs du projet, suite aux travaux de réflexion. Organisation de la rédaction du projet.

14/05/2013 : conseil des délégués des 39 classes pour recueillir les propositions des élèves.

18/06/2013 : étude par la commission permanente du document de travail mis au point par le comité de pilotage

25/06/2013 : présentation du projet d'établissement actualisé au conseil d'administration

02/09/2013 : présentation du projet d'établissement à l'ensemble du personnel lors de la prérentrée 2013.

2 axes - 10 objectifs stratégiques - des objectifs opérationnels

Le projet d'établissement est structuré autour de **2 axes** :

AXE 1 : Favoriser la réussite scolaire de tous les élèves

Pour une affectation choisie après la 3ème

AXE 2 : Bien vivre ensemble au collège

Contre le décrochage scolaire

Pour chaque axe**, cinq objectifs stratégiques** sont définis**.** Ils ont fait l'objet d'un travail de réflexion collective.

Ces dix objectifs stratégiques ont été choisis à la suite du bilan du projet précédent et de la réflexion menée le 13 mars et le 3 avril. **Ces dix objectifs stratégiques** visent

- soit à renforcer, à prolonger des points du précédent projet : la gestion de l'hétérogénéité des élèves, le projet culturel …
- soit à encourager le développement de nouveaux domaines : l'éducation au développement durable, les usages du numérique, l'éducation à l'orientation…

Pour chaque objectif stratégique, des **objectifs opérationnels** sont précisés. Ils permettront d'orienter les actions pédagogiques pour les années à venir.

Le comité de pilotage n'a pas souhaité détailler, dans ce document final, les diverses actions pédagogiques qui pourront être développées pour atteindre ces objectifs. En effet, le comité a considéré que la mise en place des différentes actions dépend, chaque année, de la présence, dans l'établissement, de personnes ou d'équipes porteuses de projets. Cette présentation laisse ainsi toute latitude aux personnels qui rejoignent, chaque année, le collège Fontenelle de définir de nouvelles actions en tenant compte des objectifs opérationnels propres aux dix thèmes qui définissent les deux axes du projet d'établissement.

Ainsi, les porteurs d'un nouveau projet, qui fera l'objet d'une organisation particulière (emploi du temps, équipe pédagogique, financement, …) auront à préciser sur **une fiche action** (voir pièce annexe) :

- **le ou les objectifs opérationnels visés**. (*Chaque objectif est repéré dans la suite du document par un code à 2 chiffres)*
- **les indicateurs** retenus qui permettront d'évaluer la réussite de l'action.

AXE 1 : Favoriser la réussite scolaire de tous les élèves

Pour une affectation choisie après la 3ème

5 objectifs stratégiques pour développer l'ambition de chaque élève

1. Gérer l'hétérogénéité des élèves

Bilan-constat : l'accueil des élèves au sein du collège est essentiel car chacun doit se sentir le plus rapidement possible inclus dans la communauté scolaire et en mesure à tout moment de réclamer son soutien. Cette aide peut être scolaire afin d'améliorer ses résultats et développer ses compétences, mais aussi morale car tout élève présentant des dysfonctionnements doit être repéré rapidement. Tous les membres de la communauté ont un rôle à jouer, par exemple sous la forme de tutorats professeur-élève ou élève-élève ; en offrant des occasions d'apprendre autrement, de façon plus ludique, en développant les clubs dans des domaines variés, en responsabilisant davantage les élèves par une plus grande participation aux actions de l'établissement et enfin en développant le dialogue à l'intérieur et à l'extérieur du collège. En effet, la gestion de l'hétérogénéité des élèves et leur épanouissement nécessitent un dialogue actif et une bonne circulation de l'information, mais aussi une prise en compte de l'environnement : parents, entreprises, écoles, lycées, quartier, intervenants au soutien scolaire.

C'est en œuvrant ensemble, en considérant les élèves avec bienveillance et en s'appuyant sur le socle de compétences que chacun (re)trouvera du plaisir à venir au collège !

1.1 Améliorer la liaison CM2-6°
1.2 Mieux intégrer les nouveaux élèves
1.3 Apporter une attention particulière au suivi des élèves en difficulté
1.4 Développer l'enseignement et l'évaluation par compétences
1.5 Encourager des pratiques pédagogiques attractives et innovantes
1.6 Lutter contre le décrochage scolaire

2. Poursuivre et élargir le projet culturel au service de la réussite de tous les élèves

Bilan-constat : depuis de nombreuses années, le collège Fontenelle a acquis une réelle expérience dans le domaine de l'éducation artistique et culturel, avec la collaboration de divers partenaires (Conservatoire, jumelage avec la scène nationale PQMSA, …). Puissant levier d'émancipation, d'intégration sociale et de lutte contre l'échec scolaire, l'éducation artistique et culturelle participe pleinement à la lutte contre les inégalités sociales. A cet effet, les élèves de SEGPA bénéficieront d'une attention particulière. La mise en place d'un parcours d'éducation artistique et culturelle pour chaque élève, tout au long de sa scolarité au collège lui permettra de faire l'expérience de pratiques artistiques, d'acquérir des repères culturels pour devenir un spectateur averti et critique.

Les projets scientifiques viendront compléter la dimension culturelle du projet d'établissement.

2.1 Poursuivre et renforcer les partenariats existants avec le Conservatoire de Rouen, le Centre dramatique national …

2.2 Diversifier et renforcer les approches culturelles. Par exemple, en misant sur la liaison collège/lycées de secteur : langues vivaces et théâtre avec le lycée Jeanne d'Arc, semaine des arts avec le lycée Corneille, danse avec le lycée Flaubert, culture coréenne avec le lycée St Saëns.

2.3 Instituer un « rituel annuel » pour chaque classe de 6ème : emmener les élèves de la classe à un spectacle en soirée

2.4 Développer la culture scientifique au collège

2.5 Médiatiser les actions menées au collège pour mieux valoriser le travail des élèves

3. Aider l'élève à construire son projet d'orientation

Bilan-constat : actuellement, nous sensibilisons les jeunes à l'orientation essentiellement sur la classe de 3ème. Ce qui est trop tardif. A noter que les élèves de 3ème bénéficient déjà d'actions variées : découvertes professionnelles (option DP3), stage en entreprise, portes ouvertes lycées, visite à la cité des métiers, …

Il apparaît nécessaire de dégager du temps pour mieux informer les élèves afin qu'ils puissent construire leur projet d'orientation.

De plus, il est à remarquer que les élèves ont une image erronée des métiers, des parcours de formations et des établissements, en particulier des lycées professionnels (LP). Les élèves sont plutôt inquiets. Ils parlent de ce sujet entre eux. Ils cherchent à se rassurer en choisissant le même établissement au risque d'occulter, parfois, leurs propres envies, capacités…

Le constat sur le secteur industriel est alarmant. Nos élèves ont une image décalée, voire négative du secteur industriel et des métiers. Il faut du temps pour faire évoluer les mentalités des élèves et les sensibiliser à leur avenir professionnel.

L'objectif principal sera de sensibiliser les élèves dès la classe de 5ème au travers d'un *Parcours de Découverte des Métiers et des Formations* (PDMF).

3.1 Améliorer la relation collèges/lycées : interventions de représentants des lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) et des lycées professionnels (LP), participation à des temps forts organisés par les lycées, soirée d'informations au collège à l'attention des parents.

3.2 Construire des dispositifs de découverte des métiers : mini-stages, forum des métiers, visite à la cité des métiers du Pôle régional des Savoirs …

3.3 Mettre en place des outils de suivi du projet d'orientation de l'élève : le web classeur dès la 5ème.

3.4 Améliorer le suivi du dossier orientation : rencontres avec les parents, entretiens individuels et interventions dans les classes plus régulières des conseillères d'orientation psychologue.

3.5 Apporter plus d'informations aux professeurs sur les enseignements d'exploration, les options, les filières.

3.6 Mutualiser les informations entre les professeurs principaux, les conseillères d'orientation psychologue et l'équipe de direction

4. Eduquer les élèves aux enjeux du développement durable

Bilan-constat : L'éducation au développement durable (D.D) est inscrite dans les programmes de toutes les disciplines du collège, mais la réalité montre qu'on en reste trop souvent au stade des bonnes intentions. Or, depuis la maternelle nos élèves sont sensibilisés au développement durable. Nous devons nous appuyer sur ces acquis et poursuivre au collège cette sensibilisation, en éveillant la curiosité et en renforçant la prise de conscience de jeunes qui, entrant dans l'adolescence, ne sont plus toujours aussi réceptifs à ces enjeux. Ainsi, en consolidant sur ce qui se fait déjà au collège, notre projet pour les élèves est bien de poursuivre cette éducation aux principes du développement durable par les apports des disciplines enseignées au collège, afin de concevoir des actions engageant les professeurs de plusieurs disciplines, les autres personnels du collège et les parents qui souhaiteraient apporter leur concours. Cet objectif est bien sûr à mettre en relation avec la contribution au fonctionnement éco-responsable de l'établissement (*voir l'objectif stratégique n°9 de l'axe 2*).

Cet objectif affirmera la volonté de l'établissement de s'inscrire dans le dispositif régional des écoles et des établissements du développement durable (EdDD), **instauré en 2005 par l'académie de Rouen**.

4.1 Conforter les actions en cours en les portant à la connaissance de tous
4.2 Développer des actions nouvelles sur notre espace proche.
4.3 Sensibiliser au D.D par la culture et par l'humour.
4.4 Susciter des interactions ou des synergies entre enseignants – parents –personnels – élèves autour de quelques projets
4.5 Informer les élèves sur les métiers et les nouvelles filières professionnelles liées au DD (voir 3.2)
4.6 Valoriser les travaux d'intérêt général (TIG) effectués dans le cadre d'actions sur le D.D. Les TIG ne doivent pas être considérées, dans ces cas-là, comme une sanction, mais comme une action positive.

5. Développer les usages pédagogiques du numérique

Bilan-constat : Dans une société où la production et la transmission des connaissances sont radicalement bouleversées par les technologies numériques, notre collège doit prendre la mesure de ces transformations et accompagner tous les élèves dans l'acquisition et la maîtrise des compétences numériques. Grâce aux possibilités des outils numériques, des pratiques pédagogiques attractives, innovantes et efficaces sont à développer. Toutes les salles sont équipées de vidéoprojecteur et connectées au réseau d'établissement et à l'Internet. Toutefois, le débit – faible – a freiné le développement des usages pédagogiques du numérique. Ce problème technique est en voie de règlement. Il conviendra également de veiller à la formation continue des enseignants.

L'objectif sera de poursuivre les évolutions des pratiques pédagogiques et de faire rentrer l'établissement dans l'ère du numérique.

5.1 Faciliter l'utilisation de l'espace numérique de travail (ENT) et renforcer la position d'accès central de l'ENT pour toutes les applications du collège (Pronote, serveur pédagogique, E-sidoc, les manuels numériques...).

5.2 Favoriser l'accès aux ressources numériques en aménageant une nouvelle salle multimédia performante.

5.3 Apporter aux enseignants une meilleure information sur les outils.

5.4 Développer une politique concertée et raisonnée pour les achats des ressources numériques.

5.5 Favoriser l'usage du manuel numérique.

AXE 2 : Bien vivre ensemble au collège

Contre le décrochage scolaire

5 objectifs stratégiques pour entretenir un climat d'établissement propice aux apprentissages

6. Former un élève citoyen et acteur de sa scolarité

Bilan-constat : pour que l'école ait du « goût », l'enfant doit y trouver la sécurité garantie par le cadre des lois et des règles, ainsi que la possibilité d'exercer son autonomie. Pour cela, le collège doit encourager l'implication du collégien dans la vie de l'établissement, que ce soit par la réflexion ou par l'action. Quand il est acteur et responsable de sa scolarité, l'élève apprend que les lois et les règles n'existent que pour garantir ses droits. Il les respecte mieux car il en comprend le sens, et connaît les instances où il peut les questionner. Par ailleurs, ses compétences propres sont valorisées, le regard des autres lui permet de construire une image positive de lui-même, il s'en trouve apaisé. Donnons à l'élève les occasions d'expérimenter pas à pas sa responsabilité de futur adulte.

Les objectifs devront contribuer aussi à la lutte contre le décrochage scolaire.

6.1 Permettre à une plus grande majorité d'élèves d'exercer des responsabilités dans la classe : délégués, tuteurs, médiateurs, référents sur une question précise
6.2 Donner l'occasion de participer à la propreté du collège et à l'entretien des locaux, sur la base d'une implication volontaire et contractualisée.
6.3 Permettre la mise en place d'activités périscolaires à l'initiative et sous la responsabilité d'élèves
6.4 Reconnaître les activités périscolaires comme faisant partie de la vie de l'élève dans l'établissement
6.5 Valoriser la participation « citoyenne » et volontaire de l'élève lors de l'attribution de la note de vie scolaire
6.6 Informer les élèves sur les instances, les lois ou les règles par différents moyens tels que débats, séances d'information, parcours et activités divers.

7. Donner du sens aux règles de vie pour mieux les faire respecter

Bilan-constat : pour que les règles de vie prennent tout leur sens auprès des élèves, tous les adultes doivent d'abord les appliquer. Les adultes ont un devoir d'exemplarité : attitude, langage, posture. Ces règles permettent de donner des repères stables aux élèves. Pour cela, il faut les définir précisément et les expliciter sans cesse. Le règlement intérieur en est l'expression. Il doit prendre en compte les évolutions de la société et les apports technologiques. Il doit aussi prémunir des possibles dérives.

Respecter les règles, c'est respecter les autres, c'est se respecter soi-même.

7.1 Repréciser le cadre règlementaire de l'établissement en actualisant le règlement intérieur : éventail de punitions, mesures de réparation, travaux d'intérêt général (TIG), code vestimentaire, droit à l'image, charte des usages de l'informatique et d'internet …

7.2 Améliorer les outils de vie scolaire : suivi des élèves, gestion des punitions et des sanctions.

7.3 Poursuivre les actions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) contre toutes formes de violence, dont le harcèlement, et contre les addictions.

7.4 Expérimenter des dispositifs éducatifs innovants. Par exemple : valoriser les TIG au service de la communauté scolaire et les TIG en faveur du développement durable (D .D).

7.5 Privilégier le recours à la commission éducative.

7.6 Améliorer la transmission des informations entre les membres de la communauté éducative.

7.7 Mieux faire connaître l'existence de certains dispositifs éducatifs : cellule de veille, cellule de veille élargie, Groupe Académique de Prévention et d'Appui à la Sécurisation des Etablissements (GAPASE).

7.8 Renforcer les liens avec les services du rectorat, de la Ville et divers partenaires éducatifs pour lutter contre le décrochage scolaire.

8. Mobiliser les personnels autour du projet d'établissement

Bilan-constat : la qualité du fonctionnement de l'établissement nécessite, à tous les postes, la participation de tous les personnels. Elle repose aussi sur une bonne circulation de l'information entre tous. Mieux se connaître, mieux comprendre le rôle de chacun renforcent la motivation de tous.

Le bon climat général de l'établissement, les relations entre les personnels sont à préserver et à entretenir, car cela contribue aussi à la réussite des élèves

8.1 Favoriser la convivialité entre les personnels des différentes catégories.

8.2 Renforcer et reconnaître le rôle éducatif des personnels techniques (ATEC),

8.3 Poursuivre l'embellissement du collège pour assurer un cadre de vie agréable.

8.4 Faciliter le partage d'informations sur la vie quotidienne de l'établissement entre tous les personnels.

9. Contribuer ensemble à un fonctionnement plus éco-responsable de l'établissement

Bilan-constat : actuellement, le fonctionnement matériel de l'établissement n'est pas assez soucieux de recommandations éco-responsables. Un fonctionnement plus respectueux de règles de développement durable demande la participation des élèves et des personnels. L'objectif est d'inscrire le collège dans le dispositif académique « *Écoles et établissements du développement durable – EdDD* ».

Cet objectif, comme l'éducation des élèves aux enjeux du développement durable (objectif 4), permettra d'inscrire le collège dans le dispositif régional des écoles et des établissements du développement durable (EdDD), instauré en 2005 par l'académie de Rouen.

9.1 Mobiliser élèves et personnels sur le fonctionnement plus éco-responsable de l'établissement.
9.2 Lutter contre le gaspillage : nourriture, eau, papier, chauffage, éclairage …
9.3 Participer au tri des déchets

10. Développer l'usage des outils numériques dans le fonctionnement et la communication de l'établissement

Bilan-constat : les outils numériques sont de plus en plus utilisés au collège pour communiquer et améliorer l'efficience du travail des personnels. La présence accrue de ces outils nécessite la mise en place d'une politique visant à poursuivre la formation des personnels à leur utilisation. Il est indispensable de développer la maîtrise de certains outils de gestion de scolarité, pour améliorer le suivi des élèves.

L' amélioration des circuits de la communication interne et externe sera à poursuivre.

10.1 Favoriser la diffusion des informations vers tous les personnels sans oublier les personnels techniques
10.2 Poursuivre la formation des personnels à l'utilisation des outils numériques de communication
10.3 Intensifier et faciliter la diffusion d'informations entre vie scolaire et professeurs
10.4 Améliorer le suivi de la présence des élèves et la transmission des informations à l'attention des parents

FICHE ACTION

INTITULE DE L'ACTION : ……	
PROFESSEUR RESPONSABLE : ……	**AUTRE(S) PERSONNEL(S) IMPLIQUE(S) :**……. ……
MOYENS ET ORGANISATION	**COUT ET FINANCEMENT** (liste précise de toutes les dépenses à engager – joindre les devis)
PARTENAIRES EXTERIEURS	**PUBLIC CONCERNE** (classe, nombre, élèves)
OBJECTIF(S) OPERATIONEL(S) VISE(S : *(vous reporter au projet d'établissement pour préciser le code et le libellé de chaque objectif opérationnel)*	
COMPETENCE(S) VISEE(S): *(vous reporter au palier 3 du socle commun de compétences : 1 - Maîtrise de la langue française, 2 - Pratique d'une langue vivante étrangère , 3 - Principaux éléments de mathématiques et culture scientifique et technologique, 4 - Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication, 5 - Culture humaniste, 6 - Compétences sociales et civiques, 7 - Autonomie et initiative)*	
INDICATEUR(S) RETENU(S) POUR EVALUER L'ACTION	